
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal se réunira, en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, en mairie du Val d'Hazey – Place du Souvenir Français, Aubevoye – 27940 Le Val d'Hazey, le :

Lundi 19 décembre 2022 à 19h00

AFFICHÉ LE 12/12/2022

 Le maire,
Philippe COLLAS

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 novembre 2022
2. Convention de servitude ENEDIS / Le Val d'Hazey : extension du réseau électrique basse tension
3. Dérogation à la règle du repos dominical pour 2023
4. Extinction partielle de l'éclairage public sur la commune
5. Convention d'objectifs et de financement entre la commune du Val d'Hazey et L'Office Communautaire d'Animations et de Loisirs (L'OCAL) pour 2023
6. Acquisition de la parcelle 022 AM 44

B – AFFAIRES FINANCIÈRES

7. Modification des tarifs de la BEMA : mises à jour applicable au 1^{er} janvier 2023
8. Demande de subvention auprès de l'Etat (au titre de la DSIL) et du Département de l'Eure pour l'extension des bureaux du CCAS
9. Demande de subvention auprès de l'Etat (au titre de la DSIL) et du Département de l'Eure pour l'extension de la salle des fêtes de Vieux Villez
10. Demande de subvention auprès de l'Etat (au titre de la DSIL) et du Département de l'Eure pour la construction d'un préau à l'école maternelle du Chat Botté
11. Demande de subvention auprès du Département de l'Eure pour l'amélioration de la couverture de la défense incendie
12. Adoption du règlement budgétaire et financier M57

C – AFFAIRES DIVERSES